



Edité le : 10/12/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 3

COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION

BATIMENT ATOME  
2 RUE MICHELET  
BP 60249  
30105 ALES Cedex .

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).  
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

Identification dossier :	LSE24-194822	Analyse demandée par :	ARS DD DU GARD
Identification échantillon :	<b>LSE2412-20835-2</b>	N° Prélèvement :	00179554
Doc Adm Client :	24D000203		
N° Analyse :	00180954		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	MIALET	Code PSV :	000000615
Localisation exacte :	MAIRIE		
Dept et commune :	<b>30 MIALET</b>		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,1107610000	Y :	3,9433502000
UGE :	2483 - ALES AGGLOMÉRATION - REAAL		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	REAAL	Motif du prélèvement :	CS
	ALÈS AGGLOMÉRATION,BÂTIMENT ATOME, 2 RUE MICHELET, BP 1 59 30105 ALES Cédex		
Nom de l'installation :	MIALET AIGLADINES	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 03/12/2024 à 12h18 Réception au laboratoire le 03/12/2024 à 15h50	Code :	000545
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / EL HALLAK Salim - LSEHL		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 03/12/2024 à 15h50

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Température de l'eau	11D1@	13.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#
pH sur le terrain	11D1@	7.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	11D1@	0.73	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Chlore total sur le terrain	11D1@	0.85	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03			#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05			
Bioxyde de chlore après dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05			
Durée de dégazage	11D1@	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013				
<b>Analyses microbiologiques</b>									
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1			#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1			#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1		0	#
Escherichia coli (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1	0		#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0		#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	11BSIR	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1		0	#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>									
Aspect de l'eau	11D1@	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	11D1@	Chlore	-	Méthode qualitative					
Saveur	11D1@	Chlore	-	Méthode qualitative					
Couleur apparente (eau brute)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5			#
Couleur	11D1@	0	-	Qualitative					
Turbidité	11D1@	0.31	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2	#
<b>Analyses physicochimiques</b>									
<b>Analyses physicochimiques de base</b>									
Conductivité électrique brute à 25°C	11D1@	178	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200 1100	#
<b>Paramètres de la désinfection</b>									
Bromates	11BRATE	< 3.0	µg/l BRO3-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 15061	3.0	10		#
<b>Cations</b>									
Ammonium	11D1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10	#
<b>Métaux</b>									
Arsenic total	11ASTOT	3	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10		#
<b>COV : composés organiques volatils</b>									
<b>Solvants organohalogénés</b>									
Bromoforme	11THM4	< 0.20	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.20			#

Edité le : 10/12/2024

Identification échantillon : LSE2412-20835-2

Destinataire : COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION

Doc Adm Client : 24D000203

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Chloroforme	11THM4	18	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10			#
Dibromochlorométhane	11THM4	1.0	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05			#
Dichlorobromométhane	11THM4	4.5	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05			#
Somme des trihalométhanes	11THM4	23.50	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.50	100		

11D1@ ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS11-2020)

11ASTOT ARSENIC TOTAL (ARS11-2020)

11BRATE BROMATES (ARS11-2020)

11BSIR ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS11-2020)

11THM4 TRIHALOMETHANES (ARS11-2020)

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Eau ne respectant pas les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres suivants :

- Conductivité électrique brute à 25°C

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

**(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)**

Maxime RUGET  
Ingénieur Laboratoire

